

Chères et chers collègues administratifs et enseignant-es, cher·ères étudiant-es,

Nous avons l'honneur de solliciter vos suffrages à l'occasion de l'élection de la nouvelle équipe de direction de l'UFR ASSP. Nous souhaitons profiter de ce message pour nous présenter, et indiquer les raisons de notre candidature.

Nous sommes toutes deux enseignantes-chercheuses à l'université Lyon 2 depuis de nombreuses années (Camille a été recrutée en 2005 comme MCF, puis en 2021 comme PR ; Marie-Clémence a été recrutée en 2010). Au cours de ces années, nous nous sommes investies largement à la fois dans nos enseignements et la recherche, mais aussi dans les fonctions pédagogiques et collectives. Nous avons été longtemps responsables d'années : Marie-Clémence comme responsable de la L3 Sociologie pendant 6 ans puis comme responsable des parcours formation continue (M2, DU et module) de la mention Genre pendant 8 ans ; Camille comme responsable de la L1, puis de la L3 de science politique, puis depuis 2016 comme responsable du Master 2 qui a précédé PIAT, puis du Master 2 Associations et acteurs publics, qu'elle a monté). Nous nous sommes régulièrement impliquées dans les tâches collectives et avons occupé plusieurs mandats : Camille a été co-directrice et directrice du département de science politique pendant 3 ans, et membre du conseil scientifique de l'université durant un mandat. Nous sommes toutes deux membres du conseil d'UFR dans cette nouvelle mandature. Enfin, notre engagement collectif s'est également déployé dans d'autres espaces : au sein de nos laboratoires – Marie-Clémence en tant que co-responsable de l'équipe *Dynamiques sociales et politiques de la vie privée* (DVP) du Centre Max Weber, et Camille comme responsable de pôle à Triangle pendant une dizaine d'années – ainsi que dans nos disciplines respectives. Camille est membre du CNU (section 04) et a siégé au jury de l'agrégation de SES pour l'épreuve de science politique ; Marie-Clémence a, quant à elle, été membre du CNU (section 19) entre 2018 et 2021.

Ces expériences nourrissent notre envie de nous engager en binôme à la direction de l'UFR ASSP, dans le souci de revitaliser son collectif de travail. Le contexte est difficile, pour l'université publique et pour les sciences sociales, mais nous savons aussi que les équipes administratives et enseignantes de l'UFR sont dévouées et attachées à nos missions de service public, et qu'il est possible de retrouver davantage de sens au travail en refondant notre collectif. Pour ce faire, nous avons réfléchi à plusieurs axes, ainsi qu'à une méthode de travail, sur lesquels nous nous engageons ici.

La direction de l'UFR ne doit pas être uniquement une courroie de transmission descendante des informations ou consignes en provenance des services centraux ou de l'équipe présidentielle. Cette fonction est indispensable, mais nous concevons notre rôle comme étant aussi de permettre l'expression d'une parole collective au niveau de l'UFR, puis de porter cette parole en dialogue avec les autres composantes et les instances centrales de l'université. On l'a vu *a contrario* lorsque plusieurs courriers émanant de différentes UFR ont été publiés au printemps face aux restrictions budgétaires imposées à Lyon 2, et que l'UFR ASSP est restée silencieuse.

Ce changement passe tout d'abord par la réorganisation du conseil d'UFR, qui doit retrouver sa fonction de pilotage de la composante : un certain nombre de questions doivent être traitées, votées, mais cela ne doit pas se faire au détriment des discussions de fond et des échanges entre départements et entre personnels de différents statuts et étudiant-es. Nous organiserons les conseils de sorte que les questions techniques prennent une part plus restreinte, que les enjeux politiques de fonctionnement de la composante soient plus largement discutés, et que ces derniers éléments fassent l'objet de restitutions au-delà du seul conseil.

Cela passe aussi par une sollicitation plus régulière de l'ensemble des équipes et des étudiant-es au sein de la composante. Comme évoqué lors des AG organisées cet hiver, cela se traduirait par des

réunions publiques, une à deux fois par an, pour discuter de questions transversales, qu'elles soient pédagogiques (que faire avec l'IA dans l'enseignement, comment faire évoluer nos pratiques pédagogiques...) ou organisationnelles (suivi de la mise en œuvre de la nouvelle accréditation), en concertation entre les personnels administratifs, enseignant-es et les étudiant-es. Et nous commencerions par un temps d'échange collectif sur la réorganisation du fonctionnement de l'UFR à l'automne 2026 (une fois la rentrée passée). Pour ce faire, nous avons prévu d'échanger d'abord en petits groupes, pour permettre une prise de parole plus facile, puis d'organiser une rencontre collective avec des groupes de travail en parallèle et une restitution collective.

Ce changement se traduirait également par des temps d'échange plus réguliers entre la direction de l'UFR, les directions de département et les équipes administratives, en concertation avec le Responsable Administratif et Financier, pour mieux comprendre les réalités de travail des un-es et des autres et procéder aux ajustements nécessaires. Ces points permettraient ainsi de veiller aux bonnes conditions de travail de tout-es dans un contexte où les problèmes de santé et d'épuisement au travail sont de plus en plus fréquents (un signalement a par exemple été déposé par le département de sociologie l'été dernier).

Cela passe en outre par une plus grande coordination avec les autres composantes. Pour cela, nous nous proposons de rencontrer rapidement les directeur-ices des autres UFR, afin de nous connaître et de voir quelles convergences peuvent être construites par la suite.

En améliorant le fonctionnement du conseil d'UFR, en reconstituant des lieux d'échange mensuels entre directions de département et d'UFR, en instaurant des temps d'échange bi-annuels entre collègues de tous statuts et de tous les départements, nous pensons qu'il sera possible de refonder notre collectif, et œuvrer à la réussite étudiante.

Depuis une dizaine d'années, notre UFR a développé plusieurs diplômes, ce qui témoigne de son dynamisme et de son engagement à répondre aux enjeux sociaux contemporains. Elle se caractérise ainsi par une pluralité de parcours – disciplinaires, pluridisciplinaires, en formation initiale comme en formation continue – que nous nous engageons à soutenir et à valoriser. À l'heure où les sciences sociales sont de plus en plus attaquées, la reconnaissance de la valeur de nos formations constitue un enjeu majeur. Nous serons enfin attentives aux inégalités étudiantes, qui constituent un frein à la réussite et à l'accès aux études : l'Université doit continuer à garantir à chacun-e une réelle égalité des chances dans l'accès aux savoirs, à la sortie du baccalauréat comme tout au long de la vie, pour les étudiant-es français-es comme pour les étudiants internationaux.

Camille Hamidi et Marie-Clémence Le Pape